

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 février 2024

La production viticole unie a la ferme intention de vivre de son métier

Bonjour à vous tous,

Nous vous écrivons à cette heure où nous sommes devant le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, afin de négocier des demandes d'accompagnement de nos vignerons et de nos entreprises coopératives pour traverser cette crise agricole.

Si notre filière est entièrement mobilisée pour regagner des parts de marché, nous nous attachons, coopérateurs et Vignerons Indépendants, à aussi renforcer l'image de nos vins et à défendre notre métier.

Reste désormais à traiter le sujet crucial des prix des transactions. Vous trouverez en suivant la lettre à la filière envoyée hier par le CIVB : nous soutenons la nécessité d'avoir des transactions permettant d'apporter une juste rémunération à nos vigneronnes et vignerons. Oui des transactions en dessous de 1000 euros ne sont pas de nature à prendre en charge nos investissements techniques.

La valeur d'un produit, en l'occurrence du vin, se crée par l'image qu'il dégage, par sa marge et par la promotion.

Nous, vignerons et représentants des caves coopératives, nous inscrivons dans cette dynamique, « tous responsables », pour, chacun à notre place, mettre tout en œuvre pour obtenir, au plus vite, un prix rémunérateur pour tous.

Stéphane HERAUD

Président section vin



Régis FALXA

Président des Vignerons Indépendants
de Gironde



Des vins
et des personnalités
authentiques

FLASH INFOS SPÉCIAL

LETTRE À LA FILIÈRE

La baisse de la consommation en France, cumulée aux difficultés d'exporter dans un monde bouleversé, pénalise notre capacité de commercialisation.

Si la situation difficile atteint toutes les appellations et tous les acteurs de production comme du commerce, certains sont beaucoup plus affectés que d'autres, et **la situation désespérée de trop nombreux viticulteurs nous bouleverse.**

La distillation, l'arrachage sanitaire et le volume régulateur accompagnent la réduction des volumes. La nouvelle campagne de communication « Join the Bordeaux Crew », incluant les jeunes consommateurs partout dans le monde, doit contribuer à modifier la perception des vins de Bordeaux, trop souvent cantonnés à des occasions formelles, prestigieuses et lors de repas traditionnels. **Bordeaux s'adapte, se convertit, évolue ; il est temps de montrer la réalité de notre filière** : des artisans, des exploitations familiales, des hommes et des femmes engagés dans l'authenticité, la qualité, la singularité, adoptant des pratiques vertueuses.

Nous devons tous nous approprier la promotion de nos vins, n'attendons pas que les campagnes du CIVB fassent tout, joignons nos forces pour avoir un impact fort.

Montrons à Wine Paris que nous sommes tous unis. Les occasions de mettre nos vins en avant sont nombreuses : la Tournée des Vins et des Terroirs de Bordeaux qui doit encore progresser en visibilité et en nombre d'animations, les journées portes ouvertes, l'accueil à la propriété, Bordeaux fête le vin en juin, les fêtes du vin à l'export etc... Nous agissons ainsi sur la demande - susciter l'envie, rendre l'image de nos produits attractive, jeune, moderne, à la mode...

Nous continuons à travailler sur les profils produit pour mieux déchiffrer les attentes du consommateur. Ensemble, nous proposons tous les styles de vin appréciés par le consommateur, mais il est parfois difficile pour celui-ci d'identifier le profil du produit avant d'ouvrir la bouteille ; il faut l'aider à décoder pour faciliter son choix et garantir sa satisfaction.

Des transactions à des prix inadmissibles

Nous devons continuer à approfondir et déployer nos actions sur chacun de ces sujets.

Mais il en reste un sur lequel nous n'avons pas encore trouvé la solution : la juste rémunération du travail du viticulteur.

Il n'est pas admissible de voir des transactions à des prix inférieurs à 1000 € le tonneau, très loin de couvrir les coûts de revient. Laissons ces marchés à d'autres produits qui ont moins de contraintes réglementaires, des coûts de production moins élevés et des rendements supérieurs.

Pour maintenir la force de notre image de vins de qualité qui passe par nos produits, nos engagements pour l'environnement, le respect du voisinage, notre responsabilité sociétale, les transactions doivent

assurer la rémunération de l'ensemble de ces coûts, qui ne cessent d'augmenter.

Bien sûr, les forces du marché conduisent à ces situations inadmissibles. **Les règles de libre concurrence s'opposent à toute entente sur les prix, mais nous devons néanmoins trouver des solutions, dans un contexte de faible récolte qui nous rapproche de l'équilibre.**

La très forte mobilisation agricole depuis deux semaines, largement soutenue par la population française, a été entendue par le gouvernement ; des messages forts ont été adressés au monde agricole pour rétablir des règles de bon sens, de loyauté, de concurrence équitable, de simplification.

Nous rentrons dans une période où les lignes doivent bouger au niveau français et européen. Nous devons trouver les moyens de protéger la juste rémunération des exploitants viticoles. Nous explorons les possibilités de protéger la valorisation acceptable de nos productions. Le moment est propice ; ce qui a toujours été impossible pourrait peut-être évoluer.

Agissons collectivement pour une juste rémunération de tous

La quasi-totalité d'entre nous utilise des contrats interprofessionnels écrits qui, contrairement à ce qui peut être dit ou écrit çà et là, sont complètement inscrits dans les lois EGALIM.

Ces lois ont été à juste titre très critiquées. Le gouvernement lui-même reconnaît leur nécessaire évolution. Nous serons, avec l'Etat, acteurs de cette évolution pour une plus juste rémunération de tous les acteurs : producteurs, négociants, distributeurs.

Ce chantier va mobiliser toute notre énergie, mais à plus court terme et de manière immédiate, nous pouvons être solidaires et agir collectivement en comptant sur la responsabilité de tous. **Nous voulons condamner toute transaction qui ne permet pas au producteur de vivre de son travail.**

Pour mettre une valeur, considérons temporairement ce seuil à 1000 € le tonneau d'AOP Bordeaux rouge. Un seuil dont on ne peut évidemment pas se satisfaire.

Soyons tous responsables, et mettons, chacun à notre place, tout en œuvre pour obtenir, au plus vite, un prix rémunérateur pour tous.

Ces transactions à vil prix contribuent à faire perdurer le désespoir du viticulteur, mais aussi de toute la filière.

Nous devons collectivement agir pour combattre ces pratiques qui consistent à continuellement proposer moins cher.

Nos engagements RSE sont incohérents avec ces fonctionnements, et nous devons identifier avec les services de l'Etat des mécanismes qui permettent de rémunérer correctement les producteurs et les mettre en œuvre.

Allan Sichel,
président du CIVB

Bernard Farges,
vice-président du CIVB

Lionel Chol,
président de la Fédération du Négoce

Jean-Marie Garde,
président de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux